

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 juillet 2024

CONTACT PRESSE

Rumeur publique

Lorraine Froment

Tél. : 06 16 31 64 92

Julien Branellec

Tél : 06 29 83 35 56

ensam@rumeurpublique.fr

À PROPOS D'ARTS ET MÉTIERS

Grand établissement technologique, Arts et Métiers compte 14 sites et a pour missions principales la formation d'ingénieurs et cadres de l'industrie, la recherche. Il forme chaque année plus de 6 000 étudiants du bac+3 jusqu'au bac+8. Par ses formations, ses 15 laboratoires et sa recherche partenariale, Arts et Métiers est un acteur socioéconomique au service des territoires.

En savoir plus :

<https://arts-et-metiers.fr>

Contact presse :

Aurore Friedlander

aurore.friedlander@ensam.eu

À PROPOS DE CESI

École d'ingénieurs créée en 1958, CESI compte 25 campus sur tout le territoire dotés d'équipements pédagogiques et de recherche de pointe, 110 000 alumni, 8 000 entreprises d'accueil et plus de 130 partenariats avec des universités dans le monde. CESI s'engage en faveur de la promotion sociale, l'accessibilité et l'insertion professionnelle de ses diplômés tout en développant son excellence académique via ses parcours de bac+3 à bac+6.

En savoir plus :

<https://www.cesi.fr>

Contact presse :

Amandine Mouillet

amouillet@cesi.fr

Lancement du projet CAIRE

Démystifier l'intelligence artificielle et former les citoyens à l'avenir : une initiative pour une utilisation responsable de l'IA

Coordonné par Arts et Métiers, CAIRE (Citizen-oriented Artificial Intelligence training for a Responsible Education) a pour buts de former 28 000 citoyens à l'usage de l'intelligence artificielle (IA), développer l'esprit critique et promouvoir une utilisation consciente de l'IA dans tous les métiers et secteurs d'activité.

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » du plan d'investissement France 2030, et financé par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) à hauteur de 7,8 millions d'euros, le projet CAIRE a débuté en septembre 2023, pour une durée de 5 ans. Arts et Métiers est l'établissement en charge de la coordination du projet, en étroite collaboration avec CESI, le Cnam, l'Université de Bourgogne et Paris School of Business.

Des enjeux cruciaux face à la croissance de l'IA

Face à l'évolution rapide et l'intégration croissante de l'IA dans nos vies personnelles et professionnelles, CAIRE a pour objectif de former un large public au fonctionnement des systèmes d'IA, en stimulant l'intérêt pour des carrières dans ce domaine et en favorisant une utilisation consciente de l'IA dans les secteurs d'activité.

Une ouverture du projet au monde socioéconomique

Le projet CAIRE promeut la formation initiale et continue à l'usage de l'IA. Ainsi, le programme est à la fois **destiné aux étudiants en formation initiale des cinq établissements partenaires, aux membres du personnel des établissements du consortium, ainsi qu'aux professionnels des secteurs privé et public, demandeurs d'emploi et citoyens en reconversion professionnelle.**

Les sept membres socioéconomiques du consortium participeront à l'élargissement de la portée du projet : la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Normandie, Dijon Métropole, la Communauté Urbaine Creusot Montceau, Cap-Digital, le Pôle TES et NAE Normandie. Le projet reçoit également le soutien de Google Cloud, la Région Hauts-de-France et CaMÉX-IA.

À PROPOS DU CNAM

Grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Avec plus de 200 centres d'enseignement, le Cnam propose environ 750 parcours de formation dans divers domaines. Il mène une recherche pluridisciplinaire et transdisciplinaire en lien avec les enjeux sociétaux, à travers ses 22 laboratoires et 16 équipes pédagogiques nationales, accueillant 360 enseignants-chercheurs titulaires et 370 doctorants.

En savoir plus :

<https://www.cnam.fr>

Sophie Grallet

presse@cnam.fr

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Fondée en 1722, l'uB propose 400 formations et abrite

32 laboratoires de recherche.

Classée parmi les 5% des meilleurs établissements mondiaux depuis

2014, elle dispose de six campus

répartis dans quatre départements

de Bourgogne. Ses campus, couvrant

des domaines variés tels que

l'archéologie, l'intelligence artificielle,

l'œnologie et la transition écologique,

s'adaptent aux besoins de leur

territoire.

En savoir plus :

<https://www.u-bourgogne.fr>

Audrey Rahali

audrey.rahali@u-bourgogne.fr

À PROPOS DE PARIS SCHOOL OF BUSINESS

Fondée en 1974, Paris School of

Business est la première Business

School triplement accréditée à offrir

des programmes diplômants et

internationaux en partenariat avec

des Écoles d'Art, de Design, de

Création et de Tech, toutes membres

du réseau Galileo Global Education.

L'École s'appuie sur une Faculté de

100 professeurs et professeurs

chercheurs internationaux et un

réseau de +150 partenaires

académiques à travers le monde pour

proposer des parcours de formation

d'excellence.

En savoir plus :

<https://www.psbedu.paris>

Sophie Combepeyroux

s.combepeyroux@psbedu.paris

L'acculturation des citoyens pour répondre à ces enjeux

CAIRE contribue à la formation des citoyens à l'usage de l'IA à travers des formations adaptées à tous. Elles sont conçues pour doter les apprenants des connaissances et compétences nécessaires pour s'approprier l'IA et accompagner son intégration au sein des entreprises.

Pour atteindre un public large et diversifié, le dispositif se décline en trois niveaux :

- **Niveau 1** : Pour toute personne souhaitant acquérir les fondamentaux de l'IA
- **Niveau 2** : Pour approfondir la pratique de l'IA, notamment dans un cadre professionnel
- **Niveau 3** : Pour les professionnels confirmés maîtrisant les usages de l'IA

Ces formations, d'une durée totale de 49 heures, sont conçues pour s'intégrer facilement dans les programmes existants, offrant une approche hybride alliant présentiel et distanciel pour plus de flexibilité. De plus, des badges ou des certifications sont délivrés pour reconnaître les compétences acquises par les apprenants, renforçant ainsi la formation continue.

Yohan Dupuis, directeur scientifique du projet CESI : « *Le programme CAIRE va créer le premier réseau national de formation initiale et en continu dédié à l'usage de l'intelligence artificielle dans les métiers, et ce tout au long de la vie. Il répond à une demande importante de formation en proposant une approche unique qui repose sur de nouvelles modalités et dynamiques de formation pour l'ensemble des citoyens.* »

Véronique Favier, directrice générale adjointe d'Arts et Métiers : « *CAIRE s'inscrit dans l'ambition d'Arts et Métiers d'accompagner la transformation des métiers et des entreprises industrielles. Notre responsabilité, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, est de former les étudiants, les personnels, et plus largement l'ensemble des citoyens, à un usage responsable de l'IA.* »

Assemblée générale le 6 septembre 2024

La première assemblée générale du projet CAIRE **se tiendra le 6 septembre 2024 sur le campus Arts et Métiers de Lille**, marquant ainsi une étape importante dans cette initiative visant à former 28 000 personnes à travers le pays.

Gratuite et ouverte à toutes et tous, **l'inscription** est toutefois obligatoire.